



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Aménagement de la RN 141

Question orale n° 755

Texte de la question

Mme Caroline Colombier attire l'attention de M. le ministre des transports sur l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN 141 entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Roumazières-Loubert, axe majeur de l'est de la Charente. Dans le cadre du CPER, un besoin de financement complémentaire compris entre 14 et 40 millions d'euros demeurerait nécessaire pour assurer la réalisation intégrale de cette section. Une attention particulière concerne le dernier kilomètre situé au niveau du carrefour giratoire de Chasseneuil-sur-Bonnieure, qui risquerait de demeurer en 2x1 voie et de créer un goulet d'étranglement préjudiciable à la fluidité et à la sécurité. Elle lui demande donc si l'État entend respecter ses engagements en mobilisant les crédits nécessaires à l'achèvement complet de cette portion en 2x2 voies et selon quel calendrier.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 755

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 mai 2026](#)